

Tous fibrés en Alsace !

Ce mardi 15 mars 2022, Josiane Chevalier, Préfète de la région Grand Est, Jean Rottner, Président de la Région Grand Est et Benoît Brechon, Directeur général de Rosace, se sont réunis au lycée agricole d'Obernai pour officialiser la fin de chantier du déploiement de la fibre en Alsace.

Terminés avec trois mois d'avance malgré la crise sanitaire, les travaux de déploiement de la fibre dans les 700 communes alsaciennes se sont achevés en décembre 2021¹. Les dernières ouvertures commerciales interviendront d'ici à la fin du mois de mars, 430 000 foyers pourront alors bénéficier de la fibre optique en Alsace !

A présent, chaque foyer, chaque entreprise, chaque service public, disposent des mêmes services que les grandes agglomérations et bénéficient d'un réseau de qualité. Au-delà d'une connexion efficiente, l'accès au Très Haut Débit contribue au développement et à l'attractivité des communes. Il offre la possibilité aux jeunes de bénéficier d'outils numériques pour leurs études (notamment dans le cadre du [Lycée 4.0](#)), aux entreprises, qu'elles soient petites, artisanales, industrielles ou agricoles d'engager une transformation digitale de leur activité, et d'accéder plus facilement aux services publics.

C'est une avancée majeure tant en termes d'égalité entre les zones rurales et urbaines, qu'en termes de transformation numérique, l'un des défis du [Business Act Grand Est](#) pour la relance des territoires.

Avec la fin des travaux de Rosace et ceux de Moselle Fibre, et l'achèvement prochain du réseau Losange (Champagne-Ardenne et les trois autres départements de Lorraine²), la région Grand Est sera, fin 2022, **la 1^{ère} région française 100% Très Haut Débit, faisant d'elle l'une des régions pionnières en Europe !**

Pour **Jean Rottner**, « *Connecter tous nos citoyens où qu'ils se trouvent : un défi de taille que nous nous sommes fixés en 2016 et que nous avons réussi à relever dans les temps grâce à l'ensemble de nos partenaires ! Au-delà d'une mission de service public, c'est une réelle transformation pour nos territoires, à la fois numérique, sociétale et économique. Véritable projet de société, nous pouvons nous féliciter d'être la 1^{ère} région connectée de France !* ».

Josiane Chevalier a rappelé que l'Etat a consacré plus de 3,3 milliards d'euros pour le déploiement du Très Haut débit et de la fibre sur l'ensemble du territoire national. « *Si l'Etat s'implique aussi fortement sur le sujet de la fibre, tout comme celui de la couverture mobile, c'est parce qu'il s'agit là d'un maillon indispensable de la résorption de la fracture numérique, défi majeur pour la cohésion des territoires et la vie quotidienne de leurs habitants. Le Grand Est va devancer d'ici fin 2022 les objectifs nationaux, nous sommes heureux d'y contribuer, aux côtés des collectivités.* »

Pour **Benoît Brechon**, « *Relever le défi de déployer un réseau 100% fibre dans 700 communes, c'est le pari industriel relevé par Altitude Infra et NGE, avec le soutien financier de la Banque des Territoires, Quaero Capital, et de ses partenaires bancaires. Rosace a été constitué pour porter l'ambition de la Région Grand Est en matière de territoire connecté et s'est mobilisé afin que chacun dispose d'un avenir numérique durable.* ».

CONTACTS PRESSE

Région Grand Est – Julie Saucède : 06 74 08 42 30 – julie.saucede@grandest.fr – presse@grandest.fr

Préfecture de région – Bruno Iossif - bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr

Rosace – Caroline Garranger : caroline.garranger@rosace-fibre.fr

¹ Certaines communes – ayant rejoint récemment le réseau Rosace – restent à équiper. Six autres communes en Alsace ne se sont pas encore prononcées pour le déploiement de la fibre.

² Meurthe-et-Moselle, Meuse et les Vosges.

LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ALSACE

Pour le territoire alsacien, la Région Grand Est pilote le réseau d'initiative publique Rosace, qui constituait à son lancement, en 2016, le premier réseau public de cette importance lancé pour la 1^{ère} fois en France. Ce réseau vient compléter les engagements des opérateurs privés de déployer leur fibre sur une centaine de communes.

Le projet s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), élaboré sous la maîtrise d'ouvrage de la Région Grand Est et en partenariat avec les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. L'objectif est de permettre l'accès au Très Haut Débit pour tous les Alsaciens d'ici 2022, exclusivement à la fibre optique intégrale. La conception, la construction, l'exploitation, la commercialisation et la maintenance du réseau ainsi qu'une part majoritaire du financement ont été confiés à la société Rosace dans le cadre d'une délégation de service public concessive, engagée le 4 avril 2016 pour une durée de 30 ans.

La mise en œuvre du réseau Rosace a eu des impacts locaux en matière d'emploi et de formation :

- Près de 80 salariés directs (Rosace et son constructeur) basés à Entzheim.
- 130 entreprises mobilisées sur les chantiers avec plus de 1 100 collaborateurs.
- Une clause d'insertion sociale de 15 % (Equivalent Temps Plein).
- Une école de la fibre créée en partenariat avec [Plate Forme](#), le CFA porté par NGE, AFPA Alsace, le Pôle formation de la CCI et Altitude Infra, qui a formé près de 100 personnes par an jusqu'en 2021.

Au total, le déploiement du très haut débit concerne **700 communes alsaciennes**, 430 000 prises ont été installées, 47 Nœuds de Raccordement Optique (NRO) et 671 Sous-Répartiteurs Optique (SRO) mis en place, pour un budget global de 480 millions d'euros (dont 172,30 millions d'euros financés par la Région, l'Etat, les Fonds européens FEDER, les Intercommunalités/Communes et la Collectivité européenne d'Alsace).

ENGAGER LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DU TERRITOIRE

C'est l'un des grands enjeux du Business Act Grand Est, le plan de relance et de reconquête initié par la Région et l'Etat. La transformation numérique des territoires est engagée, facilitée par la mise à disposition de la fibre optique partout en Grand Est. Une révolution pour tendre vers *une smart Région*³ grâce à des outils qui permettent de :

- Accéder à de nouveaux outils de travail avec l'émergence de nouveaux lieux de fonctionnement (ex : la création et l'extension de tiers-lieux soutenus par la Région), la transformation digitale des artisans, commerçants, entreprises.
- Bénéficier de services publics plus performants : la télémédecine, l'enseignement et l'administration en ligne, l'inclusion numérique pour éviter les fractures dans les usages.
- Connecter de manière durable et intelligente les territoires afin de proposer des solutions qui répondent aux besoins des communes et de leurs groupements (exemple : vidéo protection, gestion des bâtiments, éclairage public, etc.).

³ Région connectée.